

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE ET LYCEENNE

CVCL

REUNION DU MERCREDI 13 FEVRIER 2020 à 12 h 00

SALLE C11 DU LYCEE

Les membres présents :

Administration :

- M. TESSON, Proviseur et président du CVL
- M. POPIELECK, Directeur de l'école élémentaire
- Mme. BONNISSENT, CPE
- M. TOURE, représentants des personnels administratifs

Elèves :

- Emmanuelle NGOUDJOU NGASSA, TES (vice-présidente)
- Tara CHALLOUB, élève TS
- Laouratou HANN, élève de TL
- Kaoutar FAHRAOUI, élève 1^E2
- Marie-Amélie BUSSAC, 1^E2
- Hadja Fatoumata CAMARA, élève 2^o1
- Hatem MOUKALLED, 6^E1
- Victor JAFFAL, 4^E3
- Myriam NANGA NGASSA, 4^E3
- Douda BARRY, 4^E3

Parents d'élèves :

- Mme Emilie RUBRICE, parent d'élève
- Mme DIAKITE, parent d'élève

Absente excusée Mme Ringuede, Professeur

Le secrétariat de séance est assuré par Mme RUBRICE Emilie, parent d'élève

Les divers points de l'ordre du jour sont examinés ci-après

I - Propos introductifs du Président

La séance est ouverte à 12h10 en salle C11 au lycée par M. TESSON, président qui accueille les participants et adresse ses félicitations aux élus élèves du CVCL. Il constate avec satisfaction l'implication des élèves dans la vie de l'établissement, et note que les élèves sont très actifs avec un programme très riche en projets et que certains projets pourraient relever de la compétence de la Maison des lycéens.

Point n°1 : Adoption de l'ordre du jour

Il présente l'ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour ;
- Calendrier scolaire ;
- Calendrier des examens ;
- Vie dans l'établissement ;
- Questions diverses.

En l'absence de modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Il rappelle aux élèves qu'ils sont une vraie force de propositions qui peut au besoin être soumise au Conseil d'établissement. L'avis des membres du CVL sera demandé sur le projet d'établissement, le service de restauration, l'aménagement des espaces collégiens et lycéens, le calendrier scolaire de l'année prochaine etc.

Point n°2 : Le calendrier scolaire

Il est important de retenir que le calendrier scolaire est déterminé par le premier degré pour une durée de 180 jours de travail obligatoire. C'est une disposition réglementaire à laquelle on ne peut déroger. A cela s'ajoute les jours fériés qui sont imposés par le ministre de l'éducation en France et en Guinée par les autorités nationales.

La rentrée des professeurs est prévue pour le 1^{er} septembre et celle des élèves à compter du 2 septembre 2020.

Le premier évènement qui nécessite de travailler un samedi est le CROSS du LAC, prévu pour le 12 décembre 2020. Ce qui induit, pour d'équilibrer le rythme de travail dans la semaine, d'enlever la matinée du mercredi 9 septembre 2020 pour les élèves du premier degré qui sont soumis à une obligation de 26 heures par semaine.

Il s'ensuit que le lundi de Pentecôte qui était jusqu'ici chômé ne le sera pas l'année prochaine

Les jours fériés sont les suivants :

- 2 octobre, fête de l'indépendance,
- 11 novembre, armistice
- 12 avril, lundi de Pâques
- 25 mai, fête de l'Union Africaine

Lors de la dernière réunion du Conseil des maitres, il a été prévu de travailler 2 samedis supplémentaires, ce qui a conduit à faire travailler le lundi de Pentecôte qui était jusqu'ici chômé.

Le calendrier comprenant les jours fériés proposé est adopté à l'unanimité. Refus = 0 ; Abstention = 0

Point n 3 : Calendrier des examens

Les examens auront lieu comme suit :

DNB : écrit : 15 juin 2020 – le matin français et Maths l'après-midi –
16 Juin 2020 - Histoire-Géo, EMC et les sciences

Oral :

Il a été décidé de ne pas libérer les élèves lors de la suspension des cours en juin pour les préparer au brevet. Ils pourront ainsi bénéficier d'une semaine de préparation aux épreuves avec leurs professeurs.

BACCALAUREAT : écrit : -mercredi 3 juin philo

- Jeudi 4 juin langues
- Vendredi 5 juin 2020 - Histoire -Géo
- Mardi 9 juin 2020 – Sciences et langue vivante 2
- Mercredi 10 juin 2020 – Maths
- Lundi 12 juin 2020 – Littérature (série L) économie (SES) ; Physique-chimie

Il précise qu'il est important de mettre en œuvre des chantiers très importants tels l'organisation des activités sportives et culturelles. Une des propositions est l'ouverture des activités périscolaires.

Les résultats seront connus pour le 1^{er} groupe les 24 et 25 juin 2020

Les épreuves de rattrapage auront lieu à Dakar le lundi 29 juin 2020 et les résultats du second groupe seront communiqués le 30 juin 2020.

Les épreuves anticipées de français :

Ecrit : mercredi 3 juin 2020

Oral : les épreuves auront lieu entre le 4 et le 12 juin 2020 ;

Le relevé de notes seront disponibles à compter du mardi 30 juin 2020.

Pour les épreuves E3C, la date sera fixée au lac (entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin).

Points N° 4 : Vie dans l'établissement

Les points relevant du Règlement intérieur : utilisation du téléphone portable dans l'établissement et la sortie des élèves pendant les pauses. Il ne sera effectué aucun assouplissement des règles pour les deux points concernés car il y va de la sécurité des élèves dont l'établissement en a la charge.

Hatem : le début des horaires devrait être fixé à 8 heures. Il faudrait plus heures de cours car il n'y a pas assez de temps pour finir les programmes.

Le Président : J'entends les propositions des élèves mais les textes imposent un certain nombre d'heures de cours à dispenser aux élèves et on ne peut y déroger. Toutefois, si on examine bien l'emploi du temps des élèves du collège, on constatera qu'il y a plus d'heures effectuées par rapport aux exigences des textes qui fixent 26 heures par semaine : les élèves font plus de 26 heures de cours hebdomadaire.

En revanche, on peut proposer aux élèves qui aiment l'éducation musicale, un atelier musical qui a été mis en place cette année. L'atelier science politique est aussi une réponse à la demande des élèves de terminale.

On peut diversifier les ateliers mais on ne peut pas ajouter d'autres heures au volume horaire obligatoire.

S'agissant de l'emploi du temps des classes de 1^{ere}, la question posée est de savoir comment harmoniser les emplois du temps ? Ce sujet a déjà été abordé avec les enseignants.

Il est acté que les cours de spécialité seront placés en cours de journée et non en fin de journée.

Marie-Amélie BUSSAC, élève demande de faire les classes avec les élèves qui ont les mêmes spécialités.

Le Président : Chaque fois que cela sera possible, on le fera mais j'ai bien peur que le problème soit le même, l'année prochaine, pour les classes de première compte tenu des options des élèves. On essaie de faire au mieux pour établir les emplois du temps mais cela devient difficile lorsqu'on est en présence d'une classe avec des élèves qui ont beaucoup d'options.

La question se pose pour les classes de la section internationale. L'an dernière cette section internationale n'existait pas mais l'année prochaine, nous serons le seul établissement de la zone à disposer de cette section internationale de la maternelle au lycée. On a plus d'heures d'enseignement pour ces classes puisque nous devons ajouter 6 heures d'anglais en plus des 26 heures.

Un élève : peut-on mettre plus d'heures d'activités sportives pendant les heures de pause ?

Le Président : les enseignants proposent beaucoup de choses. Le principe est lorsqu'un enseignant a envie de faire un atelier, on lui dit rarement non. Cependant, les demandes d'activités doivent être mises en relation avec la disponibilité des espaces et des enseignants. Pour ce qui est de l'Association sportive, un nouveau créneau a été ouvert pour les élèves du cycle 3 (6^{ème} et CM2). Le cycle est grand mais chaque niveau a son espace, c'est donc compartimenté.

Il est prévu des heures de soutien pour les élèves en difficulté en mathématiques pour les lycéens.

➤ **Année scolaire 2020-2021**

Les horaires sont maintenus.

Collégien : pourquoi les lycéens sont-ils autorisés à sortir quand ils ont trois heures de libre du fait de l'absence de professeurs ?

Le Président : au collège, il n'y aura pas d'autorisation de sortie. Ils sont tenus de rester dans la salle d'études.

Collégien : la pause méridienne est prévue entre 11h40 et 13h30, pourquoi on ne peut pas rester avant cette pause dans la cour ?

Le Président : Vous avez cours et après c'est l'heure de la pause déjeuner. Il y a deux services. Les élèves qui cumulent les deux heures de pause sont rares.

Lycéen : Peut-on revoir les horaires pour les options théâtre qui terminent à 18h30 et il manque 1 heure de latin.

Le Président : le mercredi, les cours se termineront à 14h30. Les autres jours, la fin des cours est fixée à 17h30 et cela quelque soit le cours.

Collégien : Pouvons nous faire une capsule temporelle. Une boîte qui enferme des objets de notre époque sera enterrée pendant plusieurs années comme témoin de notre mode de vie aux futures générations.

Lycéens : les cours supprimés pour cause de grève seront-ils rattrapés l'an prochain ?

Le Président : les enseignants vont vous adresser les devoirs par Pronote.

Le Président indique qu'il est enrichissant et valorisant de créer des événements. La promotion de cette année doit donner sa propre dynamique au CVCL et pour cela l'ensemble des membres du CVCL doit être engagé. C'est une vraie dynamique de groupe qu'il faut créer et non l'affaire de certains d'entre vous. L'activité du CVCL ne doit pas être limitée à des seuls événements festifs mais aussi des actions visant à améliorer la vie et les conditions de travail au sein de l'établissement, des événements culturels et sportifs voire caritatifs et citoyens.

De plus, il ajoute qu'il faut porter une attention particulière sur le mois de mai dans la mesure où la majorité des membres du CVCL qui sont lycéens seront en classe d'examen (terminale ou première), soit 5 élèves sur un total de 10 élèves.

Il donne la parole aux élèves pour la présentation des projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre au cours du troisième trimestre.

➤ **Présentation des projets proposés - année scolaire 2019-2020**

1. Un tournoi de PlayStation : un tournoi organisé avec le jeu FIFA pour les élèves du collège et du lycée. Les jeux et les matériels nécessaires à l'organisation du tournoi seront apportés par les élèves qui souhaitent y participer.
2. Un tournoi de basketball : jeu pratiqué par un nombre important d'élèves. Avec l'aide des enseignants de sport, Constituer des équipes avec les élèves volontaires, ensuite elles vont s'affronter par pool et l'équipe gagnante sera récompensée. Stand de vente de boissons et de gâteaux tenu par la MDE.
3. Un tournoi de football : le football est le sport pratiqué par le plus d'élèves. Un événement pour réunir un grand nombre d'élèves et faire du sport.

Un bal des Lycéens : bal organisé pour les lycéens en association avec la MDE – le bal devrait se faire avant la fin des cours pour permettre aux élèves de terminale d'y participer. **Objectif** : moment de convivialité pour aider les élèves à relâcher la pression créée par la période des anticipés du Bac. Possibilité pour les élèves de trouver des sponsors pour financer les frais de décoration, de nourriture, etc. Un dress code pourrait être proposé.

4. Journée du livre : une journée festive autour du livre avec de nombreux ateliers (peinture-dessin, lecture à haute voix, lecture silencieuse, rencontre avec les auteurs, atelier d'écriture et de slam, atelier de lecture de poème et de slam ETC ;
5. Journée des jeux traditionnels : « jouer autrement » - tous les jeux à l'exclusion des jeux vidéo
6. Tournoi international d'échecs : on peut l'organiser tout d'abord au sein de l'établissement et ensuite entre les établissements en Guinée

En l'absence d'intervention, le proviseur remercie les élèves pour leur engagement et leur dynamisme ainsi que les autres participants. Il souligne la richesse du programme du CVCL et dit qu'il attend les fiches de projet pour se prononcer. Pour l'instant, il n'émet pas d'observation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h37.

**

*